



HIST



GRAM

58

www.cercle-histoire-morschwiller-le-bas.alsace

16 octobre 2025

Edito. Une langue en plus, wurùm nitt, warum nicht, pourquoi pas ?

Les langues régionales ne sont pas qu'une question d'histoire !

Voici une nouvelle fois, posé en terme clairs, le débat sur la survie des patrimoines linguistiques régionaux au sein de l'Hexagone, avec un documentaire qui interpelle : « Une langue en plus » <https://www.france.tv/france-3/corse-viastella/collection-documentaire-viastella/7543592-une-langue-en-plus.html>

et une magnifique composition musicale « un gramme de terre » autour de Francis Cabrel et de 9 interprètes de nos langues régionales :

<https://youtu.be/uJbTnoiwVbw>



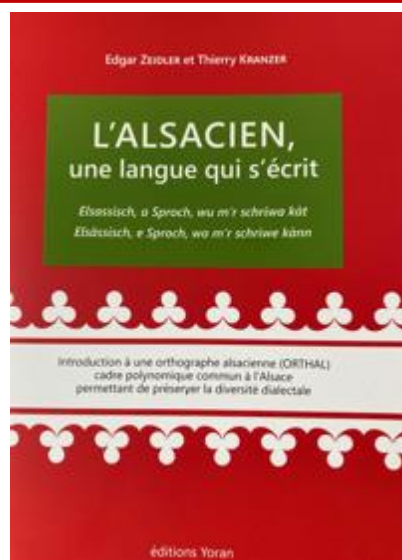
La France linguicide est malade de son centralisme, héritage d'une longue royauté et de sa continuation dans l'esprit jacobin de la Révolution. Malade financièrement, rongée par un déficit chronique devenu abyssal, elle est aussi malade culturellement, pour avoir éradiqué les piliers de nos cultures régionales, nos langues ancestrales, et laminé les ressorts et les dynamiques qui ont apporté dans nos provinces, en particulier la nôtre, l'Alsace, tant d'imagination, d'innovations, d'inventions.

Pour ceux qui qualifieront ce discours de nostalgique ou de tendancieux, contentons-nous de rappeler que, dans un registre plus pragmatique, 14,5 % de la population active du Haut-Rhin est salariée en Suisse (42 000 personnes) ou en Allemagne (5 700 personnes) et que la barrière de la langue est devenue aujourd'hui un obstacle majeur pour les jeunes générations et une difficulté d'embauche pour les employeurs transfrontaliers.

Alors, si la sauvegarde de nos langues régionales n'intéresse plus grand monde pour son enjeu historique et culturel, au moins pourrait-elle mobiliser des énergies pour assurer un emploi à nos enfants, dans un bassin rhénan ouvert et interdépendant.

Le récent forum de l'emploi transfrontalier « Warum nicht » qui s'est tenu à Mulhouse le 17 septembre met tout le monde - parents, enseignants, Éducation nationale, élus territoriaux... - devant leurs responsabilités.

Marie-Christine et le comité de rédaction



L'alsacien, une langue qui s'écrit !

Ce condensé de la nouvelle graphie alsacienne (ORTHAL 2023) permettra aux acteurs et passionnés de la langue et culture alsaciennes de se familiariser avec l'écriture de l'alsacien en peu de temps, même sans prérequis avec l'allemand.

Il s'adresse au grand public, aux apprenants, aux enseignants et aux élèves de l'option langue et culture régionales, ainsi qu'aux personnels des collectivités alsaciennes qui souhaitent acquérir les fondamentaux de l'écriture en alsacien. Il tord le cou à une idée reçue selon laquelle les langues régionales ne s'écriraient pas et n'auraient pas de grammaire.

La langue alsacienne est variée, riche et structurée. La lire et l'écrire avec « ORTHAL 2023 » sera une source de plaisir, de joie et surtout de fierté.

Disponible en librairies – Renseignements Cercle d'Histoire :

cercle.histoire.mlb@gmail.com

Les châteaux de notre région. Épisode n°11 : le château de Steinbrunn-le-Bas (Jean-Marie Nick)

Le château fort disparu de Steinbrunn-le-Bas, village situé au sud-ouest de Mulhouse dans l'ancien canton de Sierentz, ne doit pas être confondu avec le manoir, toujours debout, juste à côté du site castral dont il est question dans cet article.



Disparue, cette forteresse ? Pas tout à fait puisque ses fondations ont été mises au jour en 2008 dans le cadre de fouilles préventives avant la construction d'un lotissement. Sur une surface de près de 7000 m², on découvre « l'un des rares exemples complets en Alsace d'un château de plaine »

Ci-contre, le château de Steinbrunn-le-Bas, reconstitué par Christophe Carmona dans « *Villes fortifiées d'Alsace et châteaux de plaine* » (I.D. l'Edition 2016). En incrustation, le château de Landreville (Ardennes), un contemporain – presque jumeau – du château de Steinbrunn-le-Bas (photo Philippe Renault 2007).

Implanté à proximité d'un monticule loessique entre deux bras du Dorfbach (rivière villageoise), le château fort de Steinbrunn-le-Bas pourrait avoir été précédé par une motte castrale à laquelle aurait même succédé un premier château. Ce que les fouilles ont vraiment mis en évidence, ce sont les fondations d'une "Wasserburg" (château entouré d'eau), dont les douves vives étaient alimentées par une diffuence de la rivière villageoise.

L'existence d'une motte et/ou d'un château primitif à l'emplacement de la forteresse mise au jour peut être connectée à une famille noble de Steinbrunn dont les membres ont marqué l'histoire médiévale de l'Alsace :

- le célèbre abbé de Murbach, Berthold von Steinbrunn (†1285), neveu et allié en 1261 de l'évêque de Strasbourg Walther von Hohengeroldseck
- un sire de Steinbrunn (un frère ou un cousin de l'abbé ?), prévôt épiscopal défenseur malheureux du château de Mulhouse en 1262 (voir HistOgram N°48).

Difficile de dire si cette lignée seigneuriale (citée en 1146) était implantée à Ober ou à Niedersteinbrunn, mais elle possédait sans doute des biens dans les deux villages dépendant des Habsbourg, seigneurs rhénans installés à Butenheim (HistOgram N°55) et maîtres du bailliage de Landser (un château à venir).

Après l'extinction de la famille autour de 1350, plusieurs lignées nobles ont joui du fief : les Zäsingen, les Zu-Rhein, les Reinach pour finir avec les Truchseß(en) von Wolhausen, famille de la petite noblesse helvétique (XIII^e-XVIII^e s.) apparue dès 1224. Les premiers membres de la lignée étaient sénéchaux (serviteurs ou ministériaux des barons de Wolhausen). Élevés au rang de chevaliers ou d'écuyers, ils se sont alliés à des familles du même rang, dont les Reinach-Steinbrunn aux XVI^e et XVII^e siècles.



D'après les recherches de Bernhard Metz, castellologue et paléographe, ces derniers ont érigé le château en deux étapes :

- après 1519, un premier logis rectangulaire de 22 m sur 14,50 m flanqué de deux tours au nord-est et au sud-ouest, orienté nord-sud, et un bâtiment annexe de 22,50 m sur 8,30 m, indépendant du bâtiment principal ;
- vers 1530, l'édifice principal est complété par deux autres tours au nord-ouest et au sud-est de l'édifice principal. Un bassin équipé d'un pont de bois est ajouté au nord du logis. Enfin, un logis complémentaire est construit à la fin du XVII^e siècle à l'emplacement de l'actuel manoir (notre prochaine publication) dont la fin du chantier est datée de 1695.

Les fouilles de 2008 ont permis de mettre au jour les vestiges d'un bel exemple de château alsacien de plaine des XVI^e et XVII^e siècles (photo ci-dessus d'ANTEA-archéologie).

Pillé durant la guerre de Trente Ans, le château est démantelé après l'extinction de la lignée masculine des Truchseß de Wolhausen à l'aube du XVIII^e siècle et sert de carrière.

On n'a pas attendu la Révolution pour le démolir...



Château de Steinbrunn-le-Bas : vue aérienne des fouilles en 2008 (photo gracieusement fournie par Madame Edith Bergdoll).

Des Alsaciens au Texas en 1844 : pourquoi sont-ils partis ?

Dans notre HistOgram 57 nous avons relaté l'histoire de Joseph WOLF, fils de cabaretiers de Morschwiller-le-Bas. Pourquoi tant de nos compatriotes sont-ils partis à l'aventure ?

Grand état dépeuplé, le Texas a alors besoin de main d'œuvre. Henri CASTRO, garde impérial et consul de France à Rhode Island, pense à faire venir des immigrants. L'offre est alléchante : 128 hectares pour un célibataire, 256 hectares pour un couple.

Henri CASTRO confie le recrutement à l'Abbé PFANNER, curé de Soppe-le-Bas, mais le zèle de ce dernier n'est pas désintéressé (HistOgram 57).

Grâce à ces offres, de nombreux Alsaciens de la région de Mulhouse vont immigrer, surtout que les mauvaises récoltes touchent de nombreuses familles.

La route est pénible : d'Alsace, il faut d'abord rejoindre le port du Havre ou d'Anvers avec ses bagages. La traversée très difficile dure environ 20 jours jusqu'à New-York et 30 jours jusqu'à la Nouvelle-Orléans. Ensuite il faut encore faire environ 1000 km pour rejoindre le Texas (HistOgram 57).

Sur les 1120 Alsaciens qui partent pour le Nouveau Monde, seuls 285 arrivent à destination. Les autres s'installent en chemin ou sont massacrés par des bandits, des Comanches et autres Cherokees.

Castroville existe administrativement depuis le 12 septembre 1844. Les débuts au Texas sont durs car rien n'est organisé. Henri CASTRO se voit infliger une condamnation par le tribunal de Strasbourg de cinq ans d'emprisonnement pour escroquerie. Heureusement que les Alsaciens sont travailleurs et tenaces. Certaines familles réussissent comme les GROSS ou les VONFLIE.



En 1884, plus de 1000 Alsaciens se réunissent régulièrement pour perpétuer les traditions de leur région.

Aujourd'hui seule une moitié des résidents peut prétendre par leur origine descendre des premiers colons.

Une grande partie de Castroville a été déclarée « District historique national » afin de préserver l'architecture de quelques maisons et magasins de type alsacien.

Un restaurant-grill à Castroville, *The old Alsatian*, propose encore des spécialités alsaciennes. On raconte que Georges W. BUSCH, Texan d'origine, a failli s'étouffer en mangeant un bretzel.

Il était une fois l'histoire d'une bâtisse paysanne du Sundgau, transportée puis remontée dans l'Ouest américain.

Celle de la maison Steinbach, de Wahlbach à Castroville. Il était une fois l'histoire d'un retour aux sources. Celui de Caroline Pillosio-Steinbach ce printemps, par-delà l'Atlantique et la mémoire familiale. Il était une fois l'histoire... de deux belles histoires qui viennent de se croiser.

La maison Steinbach, alias Steinbach Hüs, est la pièce maîtresse d'un parc à l'entrée de Castroville (en arrivant de San Antonio) qui compte également une charrette ancienne (aussi donnée par la famille Steinbach de Wahlbach). Photos FM



L'énigme du professeur Gérard : une histoire de cadenas

Il est 9 H et Emma veut utiliser le vélo que son amie Maria lui a prêté. Malheureusement elle a oublié le code de quatre chiffres de l'antivol. Elle ne se souvient plus que de la présence d'un seul chiffre 7, sans se rappeler à quel endroit celui-ci est placé. Avec patience, elle procède méthodiquement par essais successifs pour retrouver cette combinaison. Chaque essai lui demande environ 4 secondes.

Emma va t'elle trouver la bonne combinaison avant midi ?



L'Alsace sous la déferlante révolutionnaire, troisième partie : l'Alsace à l'épreuve de la Terreur.

La **Convention nationale** (21/09/1792 au 26/10/1795) compte 15 députés alsaciens, dont neuf sont issus de la région. L'une des obsessions de la Convention est la mise sous séquestre des biens étrangers en Alsace. Face à la sommation de l'Empereur d'Autriche de réintégrer les princes étrangers dans leurs droits et privilèges, la France déclare la guerre à la Prusse et à François II d'Autriche le 25 avril 1792.

Nous sommes en **l'An I de la République** (voir article du calendrier républicain) et l'Alsace est une nouvelle fois aux premières lignes de la guerre : réquisitions, cantonnements seront son lot. Les Alsaciens ne se précipitent pas pour répondre à l'appel de volontaires à la suite d'une levée d'armée de 300 000 hommes. On les y obligera.

Mais l'an I de la République est aussi celui du commencement de la **Terreur**.

Investis de pouvoirs illimités, les « Représentants du Peuple » mandatés par le Comité de Salut Public se succèdent. Dépasant le cadre militaire, leur action consistera à traquer l'ennemi intérieur. Une épuration d'envergure est menée, les administrations sont purgées des autochtones, les suspects sont arrêtés par milliers. Le **Grand Séminaire de Strasbourg** est transformé en prison.

L'un des ennemis à abattre par les Jacobins est la langue de la région, considérée comme un obstacle à la pénétration des idées révolutionnaires et comme un risque d'allégeance aux nations belligérantes ennemies.

En même temps, la chasse aux marqueurs religieux, toutes confessions confondues, est impitoyable : par exemple, la **cathédrale de Strasbourg**, où 200 statues sont détruites à coups de hache ou de marteau, devient « **Temple de la Raison** », des rues sont débaptisées, le quai Saint-Nicolas devient « **quai du Bonnet Rouge** », la rue Saint-Louis devient « **rue de la Guillotine** », la chapelle d'Unterlinden est transformée en écurie...



Et arrive la guillotine !

Des émeutes éclatent dans tout le royaume. C'est notamment le cas à Molsheim. Les trois meneurs sont les premiers guillotins d'Alsace (mais pas les derniers), sous l'accusation du tribunal d'Euloge SCHNEIDER.

En octobre 1793, avec l'arrivée de LEBAS et SAINT-JUST, la Terreur entre dans sa phase sanguinaire. On enferme, on condamne, on déporte et on guillotine pour un rien.

Un ancien franciscain allemand, **Euloge SCHNEIDER (1756-1794)**, ardent partisan de la Révolution française, est nommé accusateur public. Rédacteur en chef et responsable de la revue "Argos", publiée à partir de juin 1792, il préside un certain temps le Club des Jacobins de Strasbourg avant de promener sa guillotine



de village en village, faisant tomber les têtes dans de nombreuses communes du Bas-Rhin.

Reconnu coupable de faste pour être « entré dans la ville de Strasbourg traîné par 6 chevaux et environné de gardes le sabre nu », il sera lui-même guillotiné à Paris le 1^{er} avril 1794.

Quand la Convention doute de la fiabilité des Alsaciens : la persistance des mentalités religieuses et du dialecte, l'attachement d'une partie de la population à la royauté exaspèrent LACOSTE, le représentant du peuple aux armées du Rhin et de la Moselle. Il écrit :

« La perfidie des habitants de l'Alsace, surtout du pays envahi (NDLR par les Autrichiens), est atroce... Nous ne devons avoir aucune confiance en ces monstres. Il faut que toute cette Alsace soit régénérée par une colonie de patriotes. Sans cela, nous ne ferons jamais rien de cette maudite race. Il faut « guillotiner le quart des habitants de cette contrée et ne conserver que ceux qui ont pris une part active à la Révolution, chasser tout le surplus et séquestrer leurs biens ».

L'ex-prêtre ROUSSEVILLE surenchérit et propose, en février 1794, d'organiser un échange d'Alsaciens contre des Vendéens, ces derniers venant de faire l'objet d'une énorme boucherie de 1793 à 1794 (cf. article dédié).

L'ancien curé de Buschweiler/Bouxwiller, rallié au jacobinisme pur et dur, propose, de son côté, de diviser la population alsacienne en 3 : « *un tiers à transplanter à l'Intérieur, un tiers à déporter hors des frontières, un tiers à guillotiner* ».

Le calendrier républicain (1793-1806)



Le 24 octobre 1793, la Convention nationale remplace le calendrier grégorien en vigueur depuis 1582 par le calendrier républicain, imaginé par l'écrivain et homme politique FABRE d'EGLANTINE.

L'année commence à l'équinoxe d'automne et est divisée en douze mois de trente jours. Les mois sont subdivisés en trois décades. Les cinq ou six jours « complémentaires » qui restaient à la fin de l'année (du 17 au 21 septembre environ), appelés les « sans-culottides », sont consacrés à la célébration des fêtes républicaines :

- 1er jour : primidi, fête de la Vertu
- 2ème jour : duodi, fête du Génie
- 3ème jour : tridi, fête du Travail
- 4ème jour : quartidi, fête de l'Opinion
- 5ème jour : quintidi, fête des Récompenses

Le jour intercalaire des années bissextiles sera le 6ème jour : sextidi et sera la fête de la Révolution.

Le nom des jours correspond à leur chiffre dans l'ordre de numérotation : primidi, duodi, tridi, quartidi, quintidi, sextidi, septidi, octidi, nonidi, décadi.

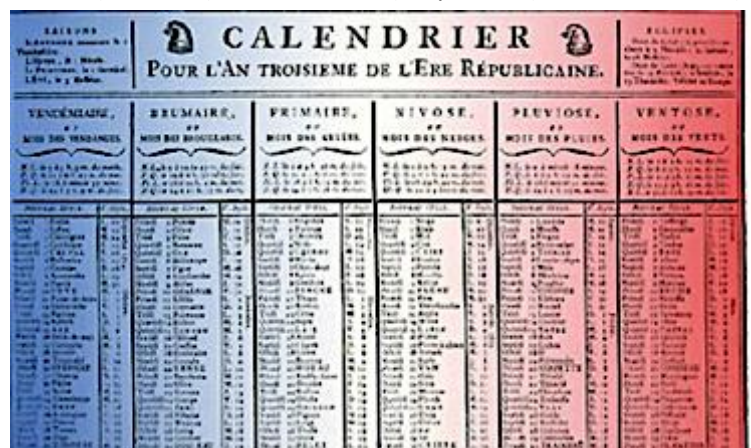
Les mois d'automne sont nommés vendémiaire (mois des Vendanges), brumaire (mois des Brumes) et frimaire (mois des Frimas). Les mois d'hiver, nivôse (mois des Neiges), pluviôse (mois des Pluies) et ventôse (mois des Vents).

Les mois de printemps, germinal (mois de la Germination), floréal (mois des Fleurs) et prairial (mois des Prairies). Les mois d'été, messidor (mois des Moissons), thermidor (mois de la Chaleur et des Bains) et fructidor (mois des Fruits).

La première année du nouveau système fut appelée an I, la seconde an II et ainsi de suite.

La période bissextile de 4 ans est appelée « la Franciade ».

Le calendrier républicain est aboli le 1^{er} janvier 1806 (11 nivôse an XIV) par Napoléon 1^{er} qui réinstalle le calendrier grégorien.



L'Alsace sous la déferlante révolutionnaire : naissance d'un troisième département alsacien



Fin mars 1793, la partie septentrionale de l'ancien évêché de Bâle, occupée militairement par la France depuis décembre 1792 sous le vocable de « République Rauracienne », devient **le département du « Mont Terrible »**. Ce nom est dérivé du « Mont Terri », sommet de 804 mètres qui domine le chef-lieu Porrentruy.

Lors du congrès de Vienne de 1815 faisant suite à la déconfiture de Napoléon 1^{er}, cette région a été partagée entre la France (département du Doubs) et la Suisse (cantons de Bâle-Campagne et de Berne). Une partie en est devenue le canton du Jura en 1979.

NB : en même temps, l'ancienne principauté de Montbéliard est rattachée à la France et comporte 3 cantons : Audincourt, Désandans, Montbéliard.

Ces femmes qui ont marqué notre histoire : Louise WEISS, « grand-mère » de l'Europe.

Louise WEISS est née le 25 janvier 1893 à Arras, d'un père alsacien Paul Louis Weiss dont les parents, originaires de La Petite Pierre, avaient opté pour la France en 1871. Son père polytechnicien est issu de la bourgeoisie protestante. Sa mère Jeanne Javal est la descendante d'une riche famille alsacienne de Seppois-le-Bas, d'origine française, allemande, austro-hongroise et juive. Louise est l'aînée de 6 enfants.

Elle poursuit brillamment ses études. Quand, la plus jeune de France, elle obtient son agrégation de lettres classiques avec les félicitations du jury, son père lui dit qu'elle ferait mieux de se marier...

Dès 1914, elle est infirmière de guerre bénévole. Elle vit l'horreur de la guerre en soignant les « gueules cassées » et fait sien le slogan « la der des der ».

De 1918 à 1934, elle fonde et dirige *L'Europe Nouvelle*, revue hebdomadaire de politique française et internationale. Elle y œuvre activement pour la construction d'une Europe réconciliée.

Elle crée en 1930 la *Nouvelle école de la paix*, établissement libre d'enseignement supérieur pour former les instituteurs et institutrices à ce combat. Féministe très active, elle milite pour le droit de vote des Françaises. Pendant la seconde Guerre mondiale, elle est membre du réseau de résistants « Patriam Recuperare », sous le nom de Valentine, et écrit un journal clandestin, *La Nouvelle République*, pour s'opposer à la collaboration.

Journaliste prolifique depuis 1915, d'abord sous le pseudonyme masculin de Louis Franc, elle effectue de très nombreux reportages en Amérique, Asie et Afrique de 1945 à 1968.

En 1971, elle fonde un institut des sciences de la paix à Strasbourg ainsi qu'une fondation « Louise Weiss » pour promouvoir ses idées pacifistes.

Louise Weiss a remporté avec succès les élections au Parlement européen en 1979, devenant à 86 ans la doyenne du premier Parlement Européen. Dans son discours d'investiture devant le Parlement, elle a appelé tous les Européens à s'unir sur la base d'une culture commune et non pas seulement d'intérêts économiques partagés : **« L'Europe ne retrouvera son rayonnement qu'en rallumant les phares de la conscience, de la vie et du droit ».**

Décédée le 26 mai 1983 à Paris, à l'âge de 90 ans, elle est enterrée dans le caveau familial de Magny-les-Hameaux. Louise Weiss a été honorée par de nombreuses distinctions, tant de son vivant qu'à titre posthume.

Son œuvre littéraire dans des genres variés est également féconde. Des bâtiments et des rues portent son nom à Paris, Strasbourg, Sainte-Marie-aux-Mines, Rennes, Armentières, Valenciennes...

La ville de Saverne est devenue sa légataire universelle et le château des Rohan abrite le musée Louise Weiss.

« Ci-gît Louise l'Européenne, Française du XX^{ème} siècle. Une aristo prolo. Une impie respectueuse. Les femmes diront qu'elle a voulu faire l'ange. Les hommes protesteront qu'elle a fait la bête. », c'est l'épithète que Louise Weiss a elle-même rédigée.



La recette du Cercle d'Histoire : gâteau aux pommes

Pour changer des tartes, voici une recette qui vous permettra d'utiliser les pommes abondamment récoltées cet automne.

Pour un moule à manqué (*voir note en bas d'article) de diamètre 22 cm environ : 125 g de farine, 80 g de sucre, ½ sachet de levure chimique, 2 œufs, 10 cL de crème fraîche fluide ou épaisse, 2 à 3 pommes, cannelle et amandes effilées, beurre pour le moule.

Séparer les jaunes des blancs d'œufs, puis monter les blancs en neige.

Battre les jaunes avec le sucre pour obtenir un mélange moussieux.

Ajouter la crème et mélanger.

Incorporer la farine et la levure pour obtenir une pâte homogène, puis les blancs en neige délicatement.

Verser la pâte dans le moule beurré et y disposer des quartiers de pommes.

Saupoudrer le tout de cannelle et d'amandes effilées.

Cuire au four préchauffé à 180°C pendant 30 minutes environ.

(*) L'origine du nom de ce moule remonte au 19^{ème} siècle. Il fait référence à un biscuit de Savoie manqué par un pâtissier de la maison Félix qui eut pourtant un grand succès.



Petite histoire des écoles de Morschwiller-le-Bas-Troisième partie : 1873 : l'école des garçons

En 1868, le village s'est encore agrandi.

De 1600 habitants en 1850, la population passe à 2200 habitants et les enfants à scolariser sont de plus en plus nombreux.

Pour faire face à la situation, le Conseil municipal élabore un projet pour la construction d'un groupe scolaire de garçons comprenant trois classes et une salle d'asile, sur l'emplacement de dépendances (granges et écuries) du domaine qu'elle avait acquis (actuelle mairie).

L'architecte SCHACRE, renommé pour avoir réalisé maints édifices publics et religieux dans notre région en dresse les plans.



L'école de garçons en 1911

Le bâtiment est prévu de plain-pied, mais conçu pour recevoir à la fois une adjonction symétrique pour une école de filles et un étage pour des logements d'instituteurs.

Le projet initial est chiffré à 22 800 francs, la commune peut en supporter 7000. L'État consent généreusement une aide de 8000 francs...Il manque 7800 francs pour conclure.



L'école de garçons devenue « école du centre » vers 1990.

Mais intervient la cession de l'Alsace-Moselle par la France au Reich allemand et le projet doit être revu :

- les fondations sont renforcées pour supporter un éventuel étage (qui ne verra jamais le jour)
- un escalier relie le groupe scolaire à la rue des Images
- le mobilier (bancs d'écoles) est budgété.

Le devis final se monte à 31500 francs. Une partie de la dépense est financée par des notables locaux : Edouard HOFER-GROSJEAN, Charles MERTZDORF, Albert TACHARD. Mais les usines textiles de Morschwiller (Niedermorschwiller) sont frappées par la crise, l'usine Hofer ferme dès 1878.

Avec l'ouverture de la nouvelle école, l'ancienne école de garçons devient mairie et logement de l'instituteur.

En 1873, l'école de garçons compte 125 élèves, soit une moyenne de 41 élèves par classe. L'école de filles compte 108 élèves, soit une moyenne de 54 élèves par classe.

La salle d'asile est transférée à la nouvelle école des garçons, ce qui permet de créer un troisième poste d'institutrice à l'école des filles.

La salle d'asile fonctionnera à cet endroit jusqu'en 1953, date de la construction de l'école maternelle.



Salle d'asile avant 1914

Chronique des écoles

La rémunération des enseignants fixée par le conseil municipal du 6 avril 1873 donne :

- pour l'école de garçons : 1400 marks/an pour le maître principal (Oberlehrer), 850 marks pour son premier assistant et 750 marks pour le second. A l'école de filles et à la salle d'asile : 500 marks/an pour chacune des sœurs enseignantes.

- à son grand regret, le conseil municipal acte en 1874 que les sœurs sont remplacées par des enseignantes laïques dont la rémunération va peser bien plus lourd sur les finances locales, soit un surcoût annuel de 1000 marks. Il sollicitera le retour de sœurs enseignantes en 1877 puis en 1881.

La Garde nationale de Morschwiller-le-Bas

Née par suite des troubles et émeutes de l'été 1789 à Paris et dans le royaume, la Garde nationale est une milice citoyenne destinée au maintien de l'ordre.

Ses unités sont placées sous la tutelle des municipalités par l'Assemblée constituante dès le 10 août 1789.

L'article 12 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 précise que « *La garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique ; cette force est donc instituée pour l'avantage de tous et non pour l'utilité particulière de ceux à qui elle est confiée.* ».

Dans une lettre du 23 juin 1790, le district d'Altkirch, dont notre village dépend alors administrativement, souhaite que la commune se dote d'une Garde nationale. Le surlendemain, tous les jeunes gens célibataires âgés de 18 à 40 ans sont réunis à la mairie. Trente d'entre eux se portent volontaires et doivent se rendre à Altkirch pour être présentés aux autorités du district.

On trouve dans la liste de leurs noms plusieurs patronymes qui existent toujours à Morschwiller-le-Bas : BADER, BALDECK, BINDER, BOHLER, HARNIST, KIRCHHOFF...

Le 14 juillet 1790, ces volontaires sont rassemblés à la mairie par le maire Jean RIEDER et ses adjoints. Ils doivent prêter serment suivant le texte rédigé par l'Assemblée nationale :

Nous jurons de toujours rester fidèles à la Nation, à la Loi et au Roi, de défendre de toutes nos forces la Constitution décrétée par l'Assemblée nationale et approuvée par le Roi, de veiller à la libre circulation des céréales et autres denrées alimentaires dans le royaume, de veiller à l'abolition des redevances quelles qu'elles soient, des coutumes et des privilèges, ainsi que le veut la loi, de rester unis avec tous les Français par des liens d'une fraternité indissoluble.



Fusilier de la Garde nationale 1790-1791

La Garde nationale sera maintenue en service par la suite sous tous les régimes politiques que connaîtra la France, jusqu'à sa dissolution en août 1871 par suite des événements de la Commune.

Chronique villageoise.

Le curé Antoine SCHIRLIN, en poste d'octobre 1838 à janvier 1853, relate dans sa chronique paroissiale le scandale de la Fête-Dieu en 1850. En raison de la petite taille de l'ancienne église, la Garde nationale ne put assister à la grand-messe. Le capitaine Jacques HARNIST et le lieutenant Antoine WOLF, « en dépit de la religion et de la sainteté du jour », appelèrent alors les membres de la Garde nationale à l'exercice pendant l'office et la procession. Au grand scandale de toute la paroisse, ils passèrent le reste de la journée à l'auberge WOLF « dans les orgies, dans les chants obscènes et jurements contre le curé ». Il conclut par « Jugez maintenant l'esprit de cette nation !? »



Les jacinthes de Noël - *Wiahnachtzendala*

Dans notre enfance, on plantait à la maison des bulbes de jacinthes à la mi-octobre en vue de les voir fleurir pour Noël.

On attribue le nom de cette fleur à la mythologie. Apollon, dieu du soleil, était très épris de Hyacinthe, mais ce dernier mourut accidentellement. Éploré, Apollon aurait versé quelques gouttes de sang en terre, afin de le faire revivre sous forme d'une fleur à qui il donna son nom.

Vivace, la jacinthe refleurit chaque année. Elle annonce le retour du printemps, le triomphe de la vie et symbolise l'espoir. Son parfum subtil et ses nombreux coloris participent à l'ambiance chaleureuse de Noël.

Quand elle a fini de fleurir, il est loisible d'en replanter les bulbes dans le jardin.

Chronique paroissiale de la Révolution (suite) : la paroisse au temps des conjurés

(Traduction par le Cercle d'Histoire du *Festschrift* rédigé en allemand par l'abbé Mury à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'église en 1928)

« Ainsi s'acheva le règne de Lucelle (ndlr : avec la Révolution) et commença la sécularisation de la commune. Cela a-t-il porté chance à quelqu'un, à l'État ou aux petites têtes brûlées ? L'histoire le dit à voix haute dans la sentence et le jeu de mots : « qui mange du pape en meurt ».

En l'absence du curé Hoffmann qui avait fui, la paroisse fut administrée du 9 septembre au 21 octobre 1792 par un religieux nommé Johannes Bartholomäus Deyber, à la demande expresse de l'évêque (légitime) de Bâle.

Pendant une courte période le curé V. Waelterlé de Heimsbrunn apporta son aide, jusqu'à ce que le 6 novembre 1792 un vrai conjuré, un « intrus », fit son apparition en la personne de M. Franziskus Bonie. Il a été envoyé ici par le prétendu évêque du Haut Rhin siégeant à Colmar, Franziscus Arbogast Martin.

Le 11 mai 1791, l'aumônier de l'évêque de Bâle, l'abbé König, avait déjà mis en garde le curé Hoffmann contre lui et expliqué que par une bulle du pape du 13 avril 1791, il avait été déclaré « intrus » et excommunié. Le curé Bonie n'a officié ici que jusqu'au 18 juillet 1795, certes sans grand succès.

Son successeur fut de nouveau un conjuré, le curé Stephans Tschirret, qui arriva dans la paroisse le 18 juillet 1795. Il semble qu'il ait formulé son serment de la même manière que le curé Hoffmann, car il a été très attentionné pour ses ouailles, en particulier celles attachées aux curés qui n'avaient pas prêté

serment à la Constitution. Il fut de ce fait très apprécié. Fils d'un fourreur de Thann, il apparaît comme un prêtre humble et habité par la crainte de Dieu. Bien qu'il fût rémunéré à la fois par l'État et par la commune, ses moyens de subsistance dépendaient pour beaucoup de la bonté et de la générosité de ses paroissiens. Un jour il déjeunait dans une famille, le lendemain dans l'autre. Ce n'est pas pour autant qu'il n'avait pas d'ennemis dans son troupeau, tout comme le curé Hoffmann.



L'ancienne église, bâtie en 1762, au milieu de l'actuel cimetière

Tandis qu'un jour il avait été convié chez Johann Bader, agent communal et aubergiste du restaurant « Zur Sonne », et le soir voulu rentrer, un jeune blanc-bec, qui comme ses parents était ennemi des curés conjurés, lâcha sur lui son gros chien de garde. Sa soutane fut déchirée et son pied gravement blessé, à tel point qu'il fallut ramener le pauvre curé chez Johann Bader, où on pansa ses blessures et rafistola sa soutane. Une année plus tard, l'agresseur fut atteint de gangrène de la jambe et en mourut. Ce fait démontre une fois de plus que ceux qui haïssent les religieux n'ont guère de chance de prospérer dans cette vie »

Solution de l'énigme du professeur Gérard

Si la combinaison commence par un 7, comme il n'y a pas d'autre chiffre 7, il y a 9 choix possibles pour chacun des 3 autres chiffres, donc $9^3 = 729$ combinaisons à essayer.

Il en sera de même lorsque 7 se trouve à un autre rang, donc en tout il y a $4 \times 729 = 2916$ combinaisons à essayer. Le temps maximum -pour les essayer toutes- est alors 4×2916 s, c'est-à-dire que ce temps maximum est : 11 664 s = 3 H 14 min 24 s.

Au plus tard, Emma, qui a commencé ses recherches à 9 H, va donc trouver la bonne combinaison à **12 H 14 min 24 s**.

Mais elle a de grandes chances d'y arriver avant midi, car en $3 \text{ H} = 3 \times 3600 \text{ s} = 10\,800 \text{ s}$, elle peut essayer $\frac{10\,800}{4} = 2700$ combinaisons sur les 2916 combinaisons possibles.

Ce qui signifie qu'Emma a une **probabilité de réussir avant midi** de $\frac{2700}{2916} \times 100\%$, c'est-à-dire de **92,58 %** à 0,01% près par défaut...